



FUGA
Formation

**INTERVENTION EN
PRESENCE D'AMIANTE**

INFORMATIONS

PUBLIC

Opérateurs intervenants sur matériaux et équipements contenant de l'amiante

PRE REQUIS DE PRESENTATION A L'EXAMEN

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation
- Avoir au minimum 18 ans
- **Fournir une attestation du médecin du travail attestant l'aptitude au port des équipements de protection respiratoire avant le début de formation** - Aptitude médicale au poste de travail selon spécifications de l'arrêté du 23 février 2012. L'employeur doit déclarer au médecin du travail, le risque pour le salarié d'être exposé de par son activité professionnelle à l'amiante afin qu'il puisse bénéficier d'une surveillance individuelle renforcée

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

DUREE

2 jours soit 14 heures

LIEU

Fuga Formation Amiens

DELAIS D'ACCES

7 jours minimum

AMIANTE SS4

FORMATION INITIALE

PERSONNEL OPERATEUR DE CHANTIER



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Identifier les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- Appliquer les techniques permettant d'abaisser les émissions de fibres
- Appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.
- Respecter le mode opératoire visant la protection des salariés et des tiers
- Gérer les déchets amiante dans le cadre d'une intervention

CONTENU DE LA FORMATION

Formation Théorique

- L'amiante
 - Caractéristiques et propriété de l'amiante et ses effets sur la santé
- Les exigences de la réglementation
 - Interdiction de l'amiante
 - Prévention du risque amiante
 - Dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition
 - Droits individuels et collectifs
- Appliquer les procédures et techniques d'intervention
 - Appliquer les procédures recommandées
 - Procédures de contrôle
 - Conduite à tenir dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales



FUGA
Formation

INFORMATIONS

METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposés théoriques
- Mise en situation et pratique
- Études de situations et partage d'expérience

MODALITÉ D'ENCADREMENT

Formateurs professionnels

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mme Kelly Henderson

MODALITE DE SUIVI STAGIAIRE

Questionnaire contrôle qualité

VALIDITE

Néant

TARIF

Nous consulter



LE CENTRE DE FORMATION

Parking gratuit
Salle de restauration
Commerces à proximité



REFERENT HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter :

Mme Aurélia Berquier
03 60 62 01 81

aureliaberquier@fugaformation.fr

- Les équipements de protection
 - Rôles des équipements de protection collective
 - Limites d'efficacité des EPI et durées de port des équipements de protection respiratoire
 - Vérification et détection des dysfonctionnements

Formation pratique

- Evaluer les risques liés à l'intervention
- Mettre en oeuvre les principes de prévention
- Gérer l'élimination des déchets amiantés
- Réagir en cas d'incident/accident
- Mettre en oeuvre les modalités de restitutions de zone après intervention